



SNUDI-FORCE OUVRIERE
Instituteurs - Directeurs - Professeurs des écoles
Syndicat départemental de **HAUTE-LOIRE**

Le Puy, le 5 mars 2023

Vincent DELAUGE
Secrétaire départemental du SNUDI-FO
Muriel GERBIER
Représentante FO en CCP des AESH et AED

A Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale ASH

Objet : annulation des formations AESH

Monsieur l'Inspecteur,

Nous avons été saisis par plusieurs AESH qui ne comprennent pas votre décision d'annuler purement et simplement les formations programmées.

Il est inacceptable que ces formations, pourtant indispensables aux AESH, soient annulées face à l'impossibilité budgétaire de remboursement des frais de déplacement et de repas des modules de formation continue.

Lors de notre entrevue du 30 janvier 2023, vous nous aviez pourtant vanté ces formations et vous nous aviez assuré que ce n'était que le début. Vous nous aviez d'ailleurs indiqué qu'il était envisagé de proposer, très rapidement, des formations plus longues.

Nous aurions pu nous féliciter de votre réponse en indiquant, dans notre compte-rendu, qu'il faut bien un début à tout. Force est de constater que nous avons bien fait de ne pas nous enthousiasmer au regard de ces nouvelles informations.

Si nous sommes bien conscients que la responsabilité du manque de moyen alloué pour la formation des AESH n'est pas de votre responsabilité, veuillez reconnaître, Monsieur l'Inspecteur, qu'il vaut mieux s'assurer de la faisabilité des actions avant de les proposer.

Les AESH se sentent, une nouvelle fois, laissés pour compte par leur administration. Vous comprendrez donc facilement l'état d'esprit de nos collègues qui comptaient réellement sur ces formations pour les aider dans leur travail dont les conditions sont de plus en plus difficiles.

Nous vous demandons donc, Monsieur l'Inspecteur, d'intervenir à tous les niveaux pour que l'enveloppe budgétaire dédiée aux frais de mission des AESH soit abondée dans les plus brefs délais pour pouvoir :

- rembourser les frais de déplacement des AESH affectés sur plusieurs établissements qui ne sont plus versés depuis le mois de novembre 2022,
- pour pouvoir assurer la mise en œuvre, dès cette année scolaire, des formations annulées.

En vous remerciant par avance de la réponse que vous pourrez nous apporter, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, nos salutations distinguées.

Muriel GERBIER
Représentante de la FNEC FP FO en CCP des AESH et AED

DELAUGE Vincent
Secrétaire Départemental